

## La Marlagne 4 novembre 2013 – Journée d’envol des Cellules bien être

### Atelier 3 – Salle ZEPHYR

**Comment accroître la participation des élèves dans le domaine de l’amélioration du bien-être à l’école ?** Quelles sont les démarches les plus adaptées au type d’établissement (notamment, le fondamental, le secondaire, le spécialisé ?

- 4 CBE ont inclus des élèves dans leur noyau central
- 49% des CBE ont **consulté des élèves** afin de faire émerger leurs besoins et attentes.

Si ce type de démarche a eu comme objectif principal de dégager des pistes d’action concrètes en fonction des attentes des élèves, il a également participé à la définition des objectifs qui sous-tendent la promotion du bien-être dans l’école tout en favorisant l’implication des élèves. Dans le fondamental et dans l’ordinaire, il est plus fréquent de consulter l’ensemble des élèves (par une enquête par exemple), tandis que dans le secondaire et dans le spécialisé, on consulte plutôt une délégation d’élèves.

*Exemples de dispositifs pour impliquer les élèves dans le domaine de l’amélioration du bien-être issus des ateliers animés par le service d’accompagnement « empreintes » lors des journées territoriales de mai 2012*

- La boîte à suggestions : des boîtes aux lettres sont placées dans des classes ou dans des couloirs de l’établissement scolaire pour recueillir les avis et/ou les propositions des élèves en matière de bien-être.
- Les enquêtes : un questionnaire bien-être (réalisé par les élèves et/ou les enseignants) est soumis aux élèves pour prendre connaissance des problèmes qu’ils rencontrent.
- Les sondages décisionnels : les élèves sont invités à se positionner vis-à-vis d’un ou de plusieurs projet(s) liés au bien-être. Leur avis exerce une influence déterminante sur la prise de décision ultérieure.
- L’intégration d’élèves au sein de l’équipe CBE : la cellule est constituée d’adultes et d’élèves-délégués qui portent les idées de leurs pairs. Les actions bien-être sont décidées ensemble.
- Les reporters bien-être : après une brève présentation aux élèves des différentes dimensions du bien-être, ceux-ci parcourent l’école (et ses alentours) et inventorient (par le biais de notes et/ou de photos) des points positifs et des problématiques liées au bien-être. Ils en discutent ensuite ensemble et proposent des pistes de solution.
- Le conseil de coopération : au sein de chaque classe ou de chaque année, les élèves se réunissent avec l’appui d’un ou de plusieurs enseignants. Ils abordent des questions liées au bien-être et négocient ensuite avec la CBE des thématiques et/ou des initiatives à mettre en œuvre.
- Le jeu « les chemins de la santé » : Les élèves sont invités à répertorier les différents problèmes de l’école, du quartier, à en prendre des photos pour les « mettre en cases » sous la forme d’un jeu de l’oie. Ils peuvent ainsi cheminer, analyser et trouver des remédiations aux problèmes identifiés.

- **25 CBE** (soit 37%) ont développé des occasions d'exercer la citoyenneté **et la solidarité dans l'établissement scolaire**

Elles ont pour la plupart développé en leur sein un « conseil des élèves », qu'il soit ou non lié à l'intervention du MIEC. L'activité de ces structures citoyennes concerne généralement l'ensemble des élèves. Elle est dans une large majorité des cas mise en œuvre dans les écoles par des actions récurrentes et des projets à long terme.

Différentes initiatives existent pour promouvoir la participation des élèves

*(Informations en partie reprises du rapport des ateliers animés par le service d'accompagnement « Empreintes » lors des journées territoriales de mai 2012 et de la participation de différents opérateurs aux journées de mars 2013)*

*Au niveau associatif*

- L'asbl '**Jeune Et Citoyen**' (JEC - <http://www.jeuneetcitoyen.be/>) propose des formations d'élèves-délégués et d'adultes-ressources et accompagne les écoles dans la mise en œuvre de structures participatives.
- Le **Comité des Elèves Francophones** (CEF - [www.lecef.be](http://www.lecef.be)) peut apporter du soutien et un encadrement aux élèves de l'enseignement secondaire afin de les aider à mettre en œuvre un Conseil de délégués dans leur école.
- Le **Mouvement des Institutions et des Ecoles Citoyennes** (MIEC - <http://www.g-e-d.eu/index.html>) et **ChanGement pour l'Égalité** (CGÉ - <http://www.changement-egalite.be/>) proposent des accompagnements et des formations favorisant la mise en place d'une pédagogie institutionnelle et de structures participatives dans les écoles. Le **Groupe Belge d'Education Nouvelle** (GBEN - <http://www.gben.be/>) peut également être sollicité.
- La **Fédération des Associations de Parents pour l'Enseignement Officiel** (FAPEO – <http://www.fapeo.be>) propose des formations pour les délégués d'élèves en secondaire.

*Par la Fédération Wallonie-Bruxelles*

- **Décret 'Renforcement de l'éducation à la citoyenneté'** : décret de la Communauté française du 12 janvier 2007 relatif au renforcement de l'éducation à la citoyenneté responsable et active au sein des établissements organisés ou subventionnés par la Communauté française (2007). Moniteur belge, 20 mars, p. 15170. En ligne : [http://www.gallilex.cfwb.be/fr/leg\\_res\\_01.php?ncda=31723&referant=102](http://www.gallilex.cfwb.be/fr/leg_res_01.php?ncda=31723&referant=102)  
⇒ Les articles 15 à 19 prescrivent les missions et le fonctionnement des Conseils d'élèves ainsi que les modalités d'élection des délégués d'élèves de la 5<sup>e</sup> année primaire à la fin des Humanités.
- Le **site des délégués de classe** ([www.lesdelegues.net](http://www.lesdelegues.net)) permet d'informer et de conseiller les jeunes et, dans une moindre mesure, les membres de l'équipe éducative, à propos de la fonction de délégué d'élèves. Le site présente aussi un forum de discussion.
- **Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse** (OEJAJ – <http://www.oejaj.cfwb.be>) Enquête sur la participation des enfants et des jeunes de 10 à 18 ans (Sonecom, 2007), Inventaire raisonné des outils d'évaluation de la participation (Sonecom, 2009).